

RAPPORT D'INVESTISSEMENT

2.3.1 Etude de la construction d'une halle double polyvalente, Ependes – CHF 1'250'000.-

En décembre 2023, la population de Bois-d'Amont a donné le feu vert au Conseil communal pour organiser un concours d'architecture à un degré devant permettre de sélectionner un projet de halle polyvalente double dans le secteur du Rialet.

Le 20 août dernier, le Conseil communal a eu le plaisir d'inviter des représentants des clubs et associations communales, ainsi que différents officiels, à l'annonce du gagnant de ce concours. Sur les cinquante dossiers reçus, c'est le projet proposé par le bureau Translocal Architecture à Berne qui a été plébiscité par le jury constitué en majorité de professionnels (architectes, ingénieur civil et physicienne du bâtiment). Les non-professionnels ont apporté un regard moins technique, mais tout autant déterminant dans le choix final qui s'est fait à l'unanimité.



Après dix jours de présentation, le groupe de travail a rencontré le bureau mandataire pour définir la suite du projet, les étapes qui devront être réalisées, discuter de certains détails, anticiper la mise en place d'une commission de bâtisse et naturellement évoquer le côté financier du projet.

Comme suggéré par le bureau Page Architectes SA il y a maintenant près de 18 mois déjà, la proposition retenue est de diviser le projet en deux parties. La première consistera à détailler le projet avec le soutien d'une commission d'utilisateurs, de finaliser le programme et de mettre le tout à l'enquête en vue de l'obtention d'un permis de construire. Cette démarche sera accompagnée d'une phase de devis général qui permettra de déterminer de manière plus précise les coûts de réalisation de l'édifice, réduisant ainsi la marge d'erreur. Au sens des normes SIA, il s'agit des phases 31, 32, 33 et 41 (60%).

Fort de cette proposition, le Conseil communal a demandé au bureau mandataire de procéder à une évaluation du travail nécessaire à la réalisation de cette phase. Cette proposition a été analysée et décortiquée pour en déduire l'investissement dédié.

Tous les détails de l'investissement et le planning correspondant seront précisés lors de l'assemblée communale de décembre. Le montant total devisé pour réaliser cette phase cruciale du projet est de CHF 1'250'000.- étalé sur deux ans. Il intègre notamment les prestations d'architecte, d'ingénieur (civil, électricité et CVS), ainsi que d'autres spécialistes portant sur les thématiques de l'énergie et de l'acoustique notamment. Ce montant sera en partie financé par les liquidités de la commune et par un emprunt dont la hauteur est à définir en collaboration avec la commission financière. Cet investissement est inscrit dans la planification financière et dans le plan financier. Ses conséquences en termes de disponible et de charges financières sont anticipées.

Dans un second temps, une fois que les coûts de réalisation pourront être mieux évalués, il s'agira de soumettre à la population la réalisation de la halle. Dans le meilleur des cas, c'est-à-dire si les étapes de définition finales du projet et d'autorisation ne sont pas ralenties par des difficultés majeures, la prochaine et dernière étape pourra être présentée durant l'année 2026.

Plan de financement

Coût estimé	CHF 1'250'000.-
Financement	2/5 liquidités et 3/5 emprunt

Charges financières

Frais financiers	CHF 7'500.-/an
Amortissement dès la réalisation de l'objet	3%, CHF 37'500.-

C'est pourquoi nous soumettons à l'Assemblée communale un investissement de CHF 1'250'000.- pour l'étude de la construction d'une halle double polyvalente, Ependes.

Arconciel, 9 décembre 2024